Tensio Food safety

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Page : 1/14

Date d'impression : 25.01.2024 Révision: 25.01.2024

Numéro de version 3.03 (remplace la version 3.02)

1 Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

· 1.1 Identificateur de produit

Nom du produit: TENSAFOAM INOX

• **Code du produit:** 99980000617

· **UFI**: 6630-V02T-D00X-9TAH

 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations

déconseillées Pas Emploi de la substance / de

Pas d'autres informations importantes disponibles.

la préparation Produit de nettoyage acide

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

· Producteur/fournisseur: Tensio

Doornpark 36 9120 Beveren Belgium

Tel.: +32 3 755 48 74 Fax.: +32 3 755 51 55 e-mail: SDS@tensio.be

Service chargé des

renseignements: Service protection de l'environnement: SDS@tensio.be

· 1.4 Numéro d'appel

d'urgence België / Belgique: Antigifcentrum / Centre Antipoison : +32 70 245

245

Nederland: Nationaal Vergiftigingen Informatie Centrum: +31 30

274 88 88

Tensio, Beveren: +32 3 755 48 74 ORFILA (INRS): +33 (0)1 45 42 59 59 Centres Antipoison et de Toxicovigilance

ANGERS: 02 41 48 21 21 BORDEAUX: 05 56 96 40 80

LILLE: 0800 59 59 59 LYON: 04 72 11 69 11 MARSEILLE: 04 91 75 25 25 NANCY: 03 83 22 50 50 PARIS: 01 40 05 48 48

STRASBOURG: 03 88 37 37 37 TOULOUSE: 05 61 77 74 47

2 Identification des dangers

- · 2.1 Classification de la substance ou du mélange
- · Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Acute Tox. 4 H302 Nocif en cas d'ingestion.

(suite page 2)

Page: 2/14

Révision: 25.01.2024 Date d'impression: 25.01.2024

Numéro de version 3.03 (remplace la version 3.02)

Nom du produit: TENSAFOAM INOX

(suite de la page 1)

Skin Corr. 1B H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

Eye Dam. 1 H318 Provoque de graves lésions des yeux.

· 2.2 Éléments d'étiquetage

· Etiquetage selon le règlement

(CE) n° 1272/2008

Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

· Pictogrammes de danger





GHS05 GHS07

· Mention d'avertissement

Danger

· Composants dangereux déterminants pour

l'étiquetage:

acide phosphorique

bifluorure d'ammonium

Isotridecanol, ethoxylated 9EO Alkyl (C10 – C16) dimethylaminoxide

Mentions de danger H302 Nocif en cas d'ingestion.

H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions

des yeux.

· Conseils de prudence

P260 Ne pas respirer les poussières ou les

brouillards.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements

de protection/un équipement de protection des

yeux/du visage/une protection auditive.

P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les

cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau

[ou se doucher].

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX:

Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P310 Appeler immédiatement un CENTRE

ANTIPOISON/un médecin.

P321 Traitement spécifique (voir sur cette étiquette).

P405 Garder sous clef.

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la

réglementation locale/régionale/nationale/

internationale.

· 2.3 Autres dangers

· Résultats des évaluations PBT et vPvB

· PBT: Non applicable.

(suite page 3)



Page : 3/14

Date d'impression : 25.01.2024 Révision: 25.01.2024

Numéro de version 3.03 (remplace la version 3.02)

Nom du produit: TENSAFOAM INOX

(suite de la page 2)

· **vPvB:** Non applicable.

3 Composition/informations sur les composants

· 3.2 Mélanges

· **Description**: Mélange des substances mentionnées ci-dessous et d'additifs non

classés.

Composants dangereux:		
CAS: 7664-38-2 EINECS: 231-633-2 Reg.nr.: 01-2119485924-24- XXXX	acide phosphorique Skin Corr. 1B, H314;	≥10-<25%
CAS: 1341-49-7 EINECS: 215-676-4	bifluorure d'ammonium Acute Tox. 3, H301; Skin Corr. 1B, H314 Limites de concentration spécifiques: Skin Corr. 1B;H314: C ≥ 1 % Skin Irrit. 2; H315: 0,1 % ≤ C < 1 % Eye Irrit. 2; H319: 0,1 % ≤ C < 1 %	2,5–10%
CAS: 69011-36-5 Reg.nr.: 01-2119976362-32- XXXX	Isotridecanol, ethoxylated 9EO Eye Dam. 1, H318;	≥3–≤10%
CAS: 70592-80-2 EINECS: 274-687-2	Alkyl (C10 – C16) dimethylaminoxide Eye Dam. 1, H318; Aquatic Acute 1, H400; Skin Irrit. 2, H315	≥1-<2,5%

Indications complémentaires: Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

4 Premiers secours

· 4.1 Description des mesures de premiers secours

• Remarques générales: Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.

Les symptômes d'intoxication peuvent apparaître après de nombreuses heures seulement; une surveillance médicale est donc

nécessaire au moins 48 heures après un accident.

· Après inhalation: Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.

· Après contact avec la peau: Laver immédiatement à l'eau.

· Après contact avec les yeux: Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en

écartant bien les paupières et consulter un médecin.

· Après ingestion: Consulter immédiatement un médecin.

(suite page 4)



Page : 4/14

Date d'impression : 25.01.2024 Révision: 25.01.2024

Numéro de version 3.03 (remplace la version 3.02)

Nom du produit: TENSAFOAM INOX

(suite de la page 3)

· 4.2 Principaux symptômes et

effets, aigus et différés Contact avec la peau : brûlures, douleur, rougeur.

Contact avec les yeux : lésions, irritations, douleur, larmoiement,

rougeur.

Inhalation: malaise, vertiges

Ingestion : brûlures, irritation, douleur.

 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers

nécessaires

Traiter de façon symptomatique. Une douche oculaire est

recommandée dans la zone de travail immédiate.

5 Mesures de lutte contre l'incendie

· 5.1 Moyens d'extinction

• Moyens d'extinction: Adapter les mesures d'extinction d'incendie à l'environnement.

· 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou

du mélange

Dans certaines circonstances liées à un incendie, la présence de traces d'autres substances toyiques plest pas à exclure, comme

traces d'autres substances toxiques n'est pas à exclure, comme

par exemple:

Fluorure d'hydrogène (HF)

Formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.

5.3 Conseils aux pompiers

· Equipement spécial de

sécurité:

Porter un appareil de protection respiratoire.

6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

· 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et

procédures d'urgence Porter un appareil de protection respiratoire.

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non

protégées.

· 6.2 Précautions pour la

protection de l'environnement

onnement Diluer avec beaucoup d'eau.

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et

dans les nappes d'eau souterraines.

· 6.3 Méthodes et matériel de

confinement et de nettoyage: Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable,

kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

Utiliser un neutralisant.

(suite page 5)



Page: 5/14

Révision: 25.01.2024 Date d'impression: 25.01.2024

Numéro de version 3.03 (remplace la version 3.02)

Nom du produit: TENSAFOAM INOX

(suite de la page 4)

Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets

conformément au point 13.

Assurer une aération suffisante.

· 6.4 Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre,

consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection

personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le

chapitre 13.

7 Manipulation et stockage

· 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans

danger

Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.

Eviter la formation d'aérosols.

· Préventions des incendies et

des explosions:

Tenir des appareils de protection respiratoire prêts.

- · 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités
- · Stockage:
- Exigences concernant les lieux et conteneurs de

Prévoir des sols résistant aux acides. stockage:

Matériau ne convenant pas pour les emballages: le verre ou la

céramique.

Stocker dans un endroit frais.

· Indications concernant le

stockage commun:

Pas nécessaire.

· Autres indications sur les

conditions de stockage:

Tenir les emballages hermétiquement fermés.

· 7.3 Utilisation(s) finale(s)

particulière(s)

Pas d'autres informations importantes disponibles.

8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

· 8.1 Paramètres de contrôle

· Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

CAS: 7664-38-2 acide phosphorique (≥10-<25%)

VLEP (France) Valeur momentanée: 2 mg/m³, 0,5 ppm

Valeur à long terme: 1 mg/m³, 0,2 ppm

IOELV (EU) Valeur momentanée: 2 mg/m3

Valeur à long terme: 1 mg/m3

(suite page 6)



Page: 6/14

Révision: 25.01.2024 Date d'impression: 25.01.2024

Numéro de version 3.03 (remplace la version 3.02)

Nom du produit: TENSAFOAM INOX

(suite de la page 5)

· Remarques supplémentaires: Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment

de son élaboration.

· 8.2 Contrôles de l'exposition

· Contrôles techniques

Sans autre indication, voir point 7. appropriés

· Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

· Mesures générales de

protection et d'hygiène: Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la

nourriture pour animaux.

Retirer immédiatement les vêtements souillés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Eviter tout contact avec les yeux.

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

En cas d'exposition faible ou de courte durée, utiliser un filtre · Protection respiratoire:

respiratoire; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un

appareil respiratoire autonome.

· Protection des mains:



Gants de protection

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant

au produit / à la substance / à la préparation.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, · Matériau des gants

mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être

contrôlée avant l'utilisation.

· Temps de pénétration du

matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des

gants de protection et à respecter.

· Protection des yeux/du visage



Lunettes de protection hermétiques

9 Propriétés physiques et chimiques

- · 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles
- Indications générales
- · État physique Liquide · Couleur: Translucide

(suite page 7)



Page : 7/14

Date d'impression : 25.01.2024 Révision: 25.01.2024

Numéro de version 3.03 (remplace la version 3.02)

Nom du produit: TENSAFOAM INOX

(suite de la page 6)

Odeur: Caractéristique
 Seuil olfactif: Non déterminé.
 Point de fusion/point de congélation: Non déterminé.

Point d'ébullition ou point initial d'ébullition

et intervalle d'ébullitionNon déterminé.
Inflammabilité
Non applicable.

· Limites inférieure et supérieure d'explosion

Inférieure:
 Supérieure:
 Point d'éclair
 Température de décomposition:
 Non déterminé.
 Non applicable.
 Non déterminé.

· pH à 20 °C < ′

· Viscosité:

Viscosité cinématique
 Dynamique:
 Non déterminé.
 Non déterminé.

Solubilité

· l'eau: Entièrement miscible

· Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur

log) Non déterminé.

· Pression de vapeur à 20 °C: 23 hPa

· Densité et/ou densité relative

Densité à 20 °C: 1,161 g/cm³
 Densité relative Non déterminé.
 Densité de vapeur: Non déterminé.

· 9.2 Autres informations

· Aspect:

· Forme: Liquide

· Indications importantes pour la protection de la santé et de l'environnement ainsi que pour la sécurité

• **Température d'inflammation:** Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

· **Propriétés explosives:** Le produit n'est pas explosif.

Changement d'état

· Taux d'évaporation: Non déterminé.

Informations concernant les classes de danger physique

· Substances et mélanges explosibles néant · Gaz inflammables néant · Aérosols néant · Gaz comburants néant · Gaz sous pression néant · Liquides inflammables néant · Matières solides inflammables néant · Substances et mélanges autoréactifs néant

(suite page 8)



Page: 8/14

Révision: 25.01.2024 Date d'impression: 25.01.2024

Numéro de version 3.03 (remplace la version 3.02)

Nom du produit: TENSAFOAM INOX

(suite de la page 7) néant · Liquides pyrophoriques · Matières solides pyrophoriques néant · Matières et mélanges auto-échauffants néant Substances et mélanges qui dégagent des gaz inflammables au contact de l'eau néant · Liquides comburants néant · Matières solides comburantes néant · Peroxydes organiques néant · Substances ou mélanges corrosifs pour les néant métaux · Explosibles désensibilisés néant

10 Stabilité et réactivité

· 10.1 Réactivité Pas d'autres informations importantes disponibles.

· 10.2 Stabilité chimique

· Décomposition thermique/ conditions à éviter:

· 10.3 Possibilité de réactions

dangereuses Réagit au contact des métaux légers en formant de l'hydrogène.

En cas de dilution, mettre l'acide dans l'eau, jamais le contraire.

Pas de décomposition en cas d'usage conforme.

Réactions aux alcalis et aux métaux.

· 10.4 Conditions à éviter Pas d'autres informations importantes disponibles. · 10.5 Matières incompatibles: Pas d'autres informations importantes disponibles.

· 10.6 Produits de

décomposition dangereux: Pas de produits de décomposition dangereux connus

11 Informations toxicologiques

· 11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

· Toxicité aiguë Nocif en cas d'ingestion. · Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:

		•	
ATE (Valeurs d'estimation de la toxicité aiguë (ETA))			
Oral	LD50	>857–1.020 mg/kg	
CAS: 766	4-38-2	acide phosphorique	
Oral	LD50	1.530 mg/kg (rat)	
Dermique	LD50	2.740 mg/kg (lapin)	
CAS: 1341-49-7 bifluorure d'ammonium			
Oral	LD50	100 mg/kg (ATE)	

(suite page 9)



Page : 9/14

Date d'impression : 25.01.2024 Révision: 25.01.2024

Numéro de version 3.03 (remplace la version 3.02)

Nom du produit: TENSAFOAM INOX

(suite de la page 8)

· Corrosion cutanée/irritation

cutanée Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des

yeux.

· Lésions oculaires graves/

irritation oculaire

Provoque de graves lésions des yeux.

· Sensibilisation respiratoire

ou cutanée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification

ne sont pas remplis.

· Mutagénicité sur les cellules

germinales

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification

ne sont pas remplis.

· Cancérogénicité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification

ne sont pas remplis.

· Toxicité pour la reproduction Compte tenu des données disponibles, les critères de classification

ne sont pas remplis.

· Toxicité spécifique pour certains organes cibles

(STOT) - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification

ne sont pas remplis.

· Toxicité spécifique pour

certains organes

cibles (STOT) - exposition

répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification

ne sont pas remplis.

· Danger par aspiration Compte tenu des données disponibles, les critères de classification

ne sont pas remplis.

· 11.2 Informations sur les autres dangers

· Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucun des composants n'est compris.

12 Informations écologiques

· 12.1 Toxicité

• **Toxicité aquatique:** Pas d'autres informations importantes disponibles.

· 12.2 Persistance et

dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.

· 12.3 Potentiel de

bioaccumulation
 Pas d'autres informations importantes disponibles.
 12.4 Mobilité dans le sol
 Pas d'autres informations importantes disponibles.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB
 PBT: Non applicable.
 vPvB: Non applicable.

(suite page 10)



Page : 10/14

Date d'impression : 25.01.2024 Révision: 25.01.2024

Numéro de version 3.03 (remplace la version 3.02)

Nom du produit: TENSAFOAM INOX

(suite de la page 9)

· 12.6 Propriétés perturbant le

système endocrinien Le produit ne contient pas de substances avec des propriétés

perturbatrices endocriniennes.

· 12.7 Autres effets néfastes

· Autres indications écologiques:

· Indications générales: Catégorie de pollution des eaux 2 (D) (Classification propre):

polluant

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les

canalisations.

Ne doit pas pénétrer à l'état non dilué ou non neutralisé dans les

eaux usées ou le collecteur.

Danger pour l'eau potable dès fuite d'une petite quantité dans le

sous-sol.

Les ingrédients tensioactifs dans ce produit sont biodégradables en

accord avec le règlement 648/2004/CE.

Jeter de plus grandes quantités dans la canalisation ou les eaux peut mener à une baisse de la valeur du pH. Une valeur du pH basse est nocive pour les organismes aquatiques. Dans la dilution de la concentration utilisée, la valeur du pH augmente considérablement: après l'utilisation du produit, les eaux résiduaires arrivant dans la canalisation ne sont que faiblement

polluantes pour l'eau.

13 Considérations relatives à l'élimination

· 13.1 Méthodes de traitement des déchets

Recommandation: Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas

laisser pénétrer dans les égouts.

Emballages non nettoyés:

• Recommandation: Les déchets et emballages usagés sont à traiter conformément aux

réglementations locales.

· Produit de nettoyage

recommandé: Eau, éventuellement avec des produits de nettoyage

14 Informations relatives au transport

· 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

· DOT, ADR, IMDG, IATA UN3264

· DOT Corrosive liquid, acidic, inorganic, n.o.s. (Ammonium

hydrogendifluoride, Phosphoric acid solution)

(suite page 11)



Page: 11/14

Révision: 25.01.2024 Date d'impression: 25.01.2024

Numéro de version 3.03 (remplace la version 3.02)

Nom du produit: TENSAFOAM INOX

(suite de la page 10)

UN3264 LIQUIDE INORGANIQUE CORROSIF, · ADR

> ACIDE, N.S.A. (HYDROGÉNODIFLUORURE D'AMMONIUM, ACIDE PHOSPHORIQUE EN

SOLUTION)

· IMDG, IATA CORROSIVE LIQUID, ACIDIC, INORGANIC,

N.O.S. (AMMONIUM HYDROGENDIFLUORIDE,

PHOSPHORIC ACID, SOLUTION)

· DOT



· Classe 8 Matières corrosives.

·Label

· Classe 8 Matières corrosives.

· Étiquette 8 · DOT, ADR, IMDG, IATA 11

· 14.5 Dangers pour l'environnement

· Marine Pollutant: Non

· 14.6 Précautions particulières à prendre par

l'utilisateur Attention: Matières corrosives.

· Numéro d'identification du danger (Indice Kemler): 80 · No EMS:

F-A.S-B · Segregation groups (SGG1) Acids

· Stowage Category В

· Stowage Code SW2 Clear of living quarters.

· 14.7 Transport maritime en vrac

conformément aux instruments de l'OMI Non applicable.

·DOT

· Quantity limitations On passenger aircraft/rail: 1 L

On cargo aircraft only: 30 L

· Quantités exceptées (EQ): E2 · Quantités limitées (LQ) 1L

· Quantités exceptées (EQ) Code: E2

Quantité maximale nette par emballage intérieur: 30

Quantité maximale nette par emballage extérieur:

500 ml

· Catégorie de transport 2

· Code de restriction en tunnels Ε

(suite page 12)



Page: 12/14

Date d'impression : 25.01.2024 Révision: 25.01.2024

Numéro de version 3.03 (remplace la version 3.02)

Nom du produit: TENSAFOAM INOX

(suite de la page 11)

· Limited quantities (LQ) 1L

· Excepted quantities (EQ) Code: E2

Maximum net quantity per inner packaging: 30 ml Maximum net quantity per outer packaging: 500 ml UN 3264 LIQUIDE INORGANIQUE CORROSIF,

ACIDE, N.S.A. (HYDROGÉNODIFLUORURE D'AMMONIUM, ACIDE PHOSPHORIQUE EN

SOLUTION), 8, II

15 Informations relatives à la réglementation

· 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

· Etiquetage selon le règlement

· "Règlement type" de l'ONU:

(CE) n° 1272/2008 Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

· Pictogrammes de danger



GHS05 GHS07

· Mention d'avertissement Danger

Composants dangereux déterminants pour

l'étiquetage: acide phosphorique bifluorure d'ammonium

Isotridecanol, ethoxylated 9EO

Alkyl (C10 – C16) dimethylaminoxide

• **Mentions de danger** H302 Nocif en cas d'ingestion.

H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions

des yeux.

· Conseils de prudence P260 Ne pas respirer les poussières ou les

brouillards.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements

de protection/un équipement de protection des

yeux/du visage/une protection auditive.

P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les

cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau

[ou se doucher].

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX:

Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

(suite page 13)



Page : 13/14

Date d'impression : 25.01.2024 Révision: 25.01.2024

Numéro de version 3.03 (remplace la version 3.02)

Nom du produit: TENSAFOAM INOX

(suite de la page 12)

P310 Appeler immédiatement un CENTRE

ANTIPOISON/un médecin.

P321 Traitement spécifique (voir sur cette étiquette).

P405 Garder sous clef.

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la

réglementation locale/régionale/nationale/

internationale.

· Directive 2012/18/UE

· Substances dangereuses

désignées - ANNEXE I Aucun des composants n'est compris.

· RÈGLEMENT (CE) N°

1907/2006 ANNEXE XVII Conditions de limitation: 3, 65

Directive 2011/65/UE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques – Annexe II

Aucun des composants n'est compris.

· RÈGLEMENT (UE) 2019/1148

· Annexe I - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS FAISANT L'OBJET DE RESTRICTIONS (Valeur limite maximale aux fins de l'octroi d'une licence en vertu de l'article 5, paragraphe 3)

Aucun des composants n'est compris.

· Annexe II - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS DEVANT FAIRE L'OBJET D'UN SIGNALEMENT

Aucun des composants n'est compris.

· Règlement (CE) n° 273/2004 relatif aux précurseurs de drogues

Aucun des composants n'est compris.

Règlement (CE) n° 111/2005 fixant des règles pour la surveillance du commerce des précurseurs des drogues entre la Communauté et les pays tiers

Aucun des composants n'est compris.

· 15.2 Évaluation de la sécurité

chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

16 Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

• Phrases importantes H301 Toxique en cas d'ingestion.

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions

des yeux.

H315 Provoque une irritation cutanée. H318 Provoque de graves lésions des yeux. H319 Provoque une sévère irritation des yeux. H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

(suite page 14)



Page : 14/14

Date d'impression : 25.01.2024 Révision: 25.01.2024

Numéro de version 3.03 (remplace la version 3.02)

Nom du produit: TENSAFOAM INOX

(suite de la page 13)

· Contact: Wim Lampaert

Ms Chemistry

· Date de la version

précédente: 22.05.2023

· Numéro de la version

précédente: 3.02

· Acronymes et abréviations: ADR: Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par

route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

DOT: US Department of Transportation IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

ATE: Acute toxicity estimate values (ETAValeurs d'estimation de la toxicité aiguë)

Acute Tox. 3: Toxicité aiguë – Catégorie 3 Acute Tox. 4: Toxicité aiguë – Catégorie 4

Skin Corr. 1B: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 1B Skin Irrit. 2: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 2 Eye Dam. 1: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 1

Aquatic Acute 1: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité aiguë pour le milieu

aquatique - Catégorie 1

* Données modifiées par rapport à la version

précédente

FR